MARS-AVRIL 2024

PERWEZ Infos

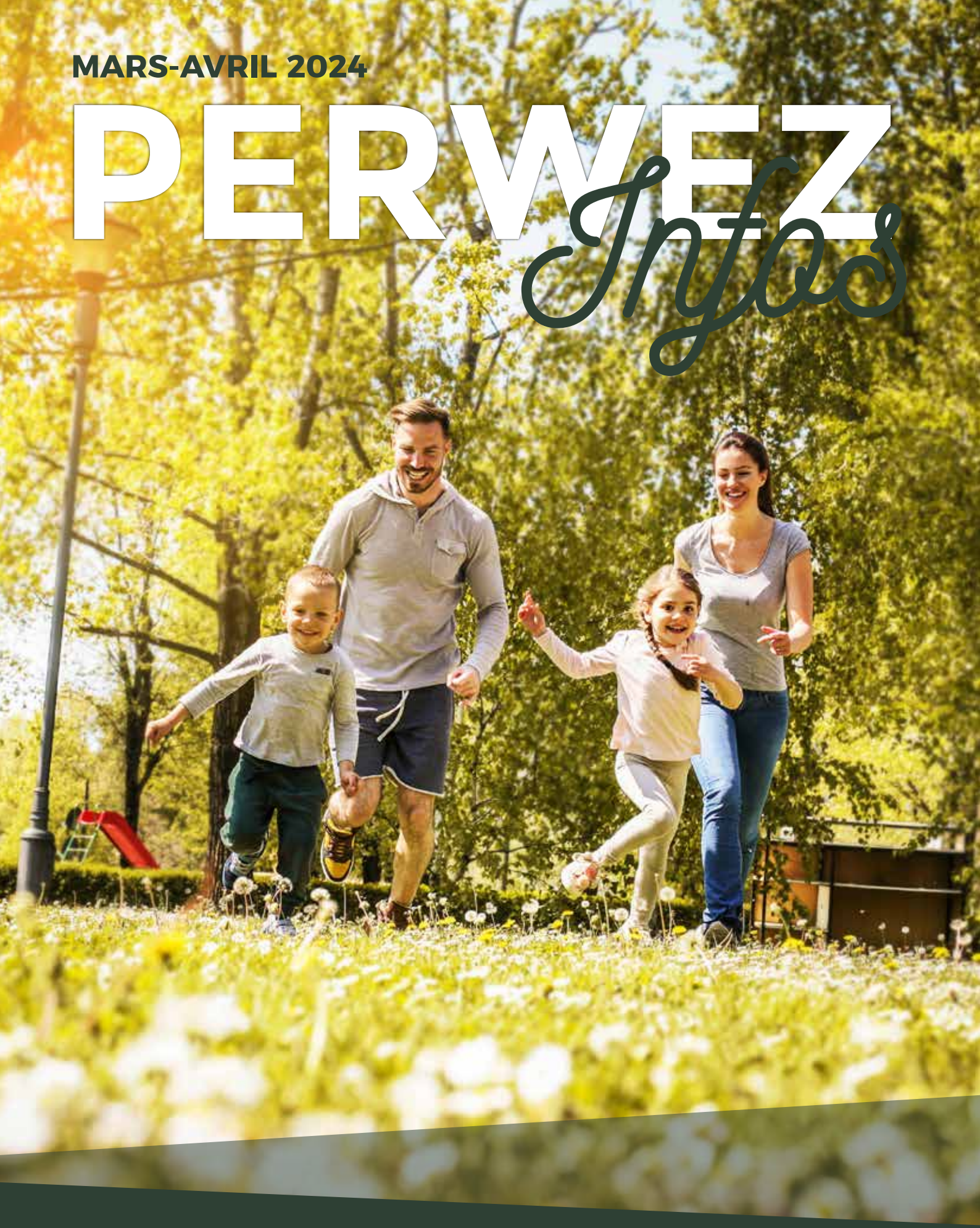

COMMUNE DE PERWEZ

MOBILITÉ : TOUJOURS PLUS DE PROJETS POUR LES CYCLISTES

BUDGET 2024 : OPTIMISTE ET AMBITIEUX

JOURNÉE DES FAMILLES - DIMANCHE 21 AVRIL

Avis à tous !

Vœux communaux dans une ambiance résolument festive !

Près de 350 personnes se sont retrouvées au Perwex le vendredi 12 janvier pour la traditionnelle séance des voeux de début d'année : les agents communaux et du CPAS mais aussi de très nombreux partenaires locaux (le centre culturel, la bibliothèque, des représentants de la zone de Police, du CCAIR, des associations locales...).

Notre Bourgmestre, Jordan GODFRIAUX, a tout d'abord fait le point sur les 5 années écoulées de son mandat et sur les projets à venir en 2024. Une année exceptionnelle en termes d'investissements : plus de 12 millions répartis dans tous les secteurs et dans tous les villages de l'entité. Des projets qui ne sauraient voir le jour sans les agents communaux qu'il a remerciés pour la qualité de leur travail et leur disponibilité.

Ensuite, la Directrice générale de la Commune, Stéphanie THIBEAUX, cheffe du personnel et garante de la légalité, a pris la parole pour insister sur l'importance au sein des équipes communales de la polyvalence, de la multidisciplinarité, de la nécessité d'apprendre à apprendre dans une administration en perpétuelle mutation avec toujours pour objectif d'apporter au citoyen un service optimal.

Après les discours de la Présidente du CPAS, Véronique BIDOUL, et du Directeur général du CPAS, Pascal Somville, les membres du personnel récemment retraités ont été mis à l'honneur et chaleureusement remerciés. C'est le cas de Nadine DACOS, Christine THUIJNS et Thierry MOTTE pour l'administration et de Lutgarde RAYMACKERS et Martine DUCHENNE au CPAS.

Après les voeux et un délicieux buffet, place aux jeux ! Des tables de casino attendaient les joueurs dans la salle VIP. Avec des billets factices bien sûr ! Rien à craindre pour le budget communal ...

Nouveau numéro de téléphone pour le Guichet Energie

Le Guichet Energie Wallonie installé rue de la Station 7 à Perwez a changé son numéro de téléphone. **Composez désormais le 081/654 070** pour prendre un rendez-vous.

Deux consultants, Anaïs CHANTEUX et Renauld VANHEESBEKE, répondent en toute indépendance et gratuitement à vos questions.

Économie d'énergie, performance énergétique des bâtiments (PEB), projet d'une nouvelle construction, travaux de rénovation ou d'isolation, choix d'un système de chauffage, problèmes d'humidité ou de moisissures, gestion rationnelle de l'énergie, analyse de votre facture énergétique… ou encore utilisation des énergies renouvelables et primes de la Région wallonne : voici des sujets pour lesquels ils peuvent vous aider.

Alors, n'hésitez plus, ce service de proximité est là pour vous !

Une nouvelle panoplie de livres sur l'écologie et la transition !

En ce début d'année, le Grimoire d'Eole et le service Energie/Climat de la Commune de Perwez ont réfléchi ensemble à l'enrichissement des étagères de la bibliothèque sur le thème de l'écologie et de la transition.

Dès à présent, vous retrouvez par exemple les livres suivants :

… Et bien d'autres ! N'hésitez pas à venir les découvrir !

Rencontre citoyenne à l'initiative du Gouverneur du BW

Quels sont les risques à Perwez ? Quel est le rôle des services de secours et des autorités ? Quels sont les réflexes à adopter ? Comment améliorer ma sécurité et celle de mon entourage lors d'une situation d'urgence ?

Le gouverneur, votre bourgmestre et leurs équipes vous donnent rendez-vous le jeudi 11 avril 2024 à 19h à la salle Perwex pour aborder ces questions ensemble.

On n'y pense pas souvent mais, lorsqu'un incident se produit, chaque minute compte pour réagir le mieux possible à la situation. Les services de secours et d'intervention s'organisent pour faire face aux risques. Avec les autorités, ils préparent des plans d'urgence, la façon de vous alerter et s'exercent pour votre sécurité et celle de vos biens.

De nombreux habitants s'impliquent dès à présent chaque fois qu'une situation d'urgence malheureusement se produit et ce sont de merveilleux gages de solidarité. Pour améliorer cet engagement, et éviter de se mettre en danger, le gouverneur souhaite encourager de nouveaux projets avec les citoyens et les associations.

De même, un petit nombre de réflexes peuvent vous aider en cas de situation de crise pour rester en sécurité.

Prenons le temps d'en parler ensemble, afin de faire face efficacement si l'incertain se produit !

Un Junior pour un Senior : un service pour tous

L'asbl Un Junior pour un Senior est **à disposition de tous les Perwéziens** pour les conduire, moyennant une modeste rétribution, vers tout endroit ayant un lien direct ou indirect avec la santé (centres médicaux, hôpitaux…) ou la culture (centre culturel, réunions Enéo.. à Perwez).

Contact : René THYRION – 0476/983 466 du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Ils travaillent pour vous

L'argent public bien géré grâce au service Finances

Epine dorsale de toute administration, le service Finances a eu fort à faire ces dernières années pour remettre les comptes en état. Une nouvelle directrice financière a été engagée en la personne de Stéphanie DE WACHTER, et Stéphanie VANGOITSENHOVEN est également venue renforcer l'équipe de base constituée de Jessica URBAIN et Benjamin MOINIL.

De gauche à droite : S. DE WACHTER, S. VANGOITSENHOVEN, B. MOINIL et J. URBAIN

Anciennement appelé Receveur communal, le Directeur financier (chez nous Directrice) est chargé de la gestion des finances communales et de la vérification de la régularité des opérations comptables ainsi que du recouvrement des taxes, redevances et factures, en plus de son rôle de conseiller financier et budgétaire auprès du Collège communal.

La Directrice financière et la Directrice générale, Stéphanie THIBEAUX, sont les deux seuls grades légaux de la Commune, et sont, à ce titre, nommés par le Conseil communal.

La mission des Directeurs financiers communaux a été totalement revue par décret en 2013 et est désormais fixée aux articles L1121 et suivants du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

En bref, sous l'autorité du Collège communal, la Directrice financière élabore le budget communal et dresse annuellement le compte budgétaire, le bilan et le compte de résultat. Elle donne en outre un avis de légalité motivé sur tout projet ayant une incidence financière supérieure à 22.000 €.

Pour l'aider dans ses missions, elle peut compter sur son équipe : chacun y a un rôle bien défini. Jessica URBAIN gère le service Extraordinaire (bons de commande, factures…) mais aussi les taxes et redevances, l'aspect financier de la mise à disposition des salles et du matériel communaux, des arrêtés de police... Elle s'occupe en outre de toute la partie financière du service des Eaux.

Quant à Benjamin MOINIL, il gère le service Ordinaire (bons de commande, factures...) mais aussi l'octroi des subsides aux asbl et clubs sportifs, la vérification des budgets et comptes des Fabriques d'église, les chèques-commerces, certains marchés publics, etc.

Et enfin Stéphanie VANGOITSENHOVEN prend en charge la gestion de la caisse, le dépouillement des extraits, les rappels pour non-paiement, le recouvrement des subsides, etc.

En deux mots, le service Finances constitue un outil indispensable à l'ensemble des services communaux, ainsi qu'au Collège, tout en étant régulièrement en contact direct avec les Perwéziens.

Car ne l'oublions pas : les bons comptes font les bons amis !

Finances

Budget 2024 : optimiste et ambitieux

Traditionnellement présenté lors du dernier conseil communal de l'année, le budget prévoit l'ensemble des recettes, des dépenses et des investissements que la commune va réaliser dans une année civile complète qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre. Le budget se traduit en prévisions, tandis que les comptes en sont la réalisation. Le Conseil communal vote le budget et ce dernier devient définitif après l'approbation de l'autorité de tutelle.

Le budget 2024 offre la possibilité de financer pas moins de 70 projets (50 en 2023 !) pour un montant extraordinaire de 13,3 millions d'euros. Les projets en cours et à venir concernent tous les secteurs de la vie dans la Commune : les écoles, les voiries, les trottoirs, l'eau, le centre sportif, le Club des Jeunes de Thorembais-les-Béguines…

Le financement de ces projets d'envergure est rendu possible par une réserve de plus de 4,7 millions d'euros à l'extraordinaire. Sans oublier à l'ordinaire, une réserve d'1 million d'euros, une provision d'1 million d'euros et un boni cumulé de 3 millions d'euros.

Et cerise sur le gâteau, grâce à une gestion rigoureuse des deniers publics, ces projets ambitieux n'entraînent aucune augmentation d'impôts pour les citoyens. Avec un impôt sur les personnes physiques de 7,5 %, ces derniers restent parmi les plus bas de la région.

Voyons cela de plus près !

Budget ordinaire : un boni de 69.000 € à l'exercice propre

Le budget ordinaire comprend l'ensemble des recettes et dépenses récurrentes qui concernent le fonctionnement quotidien de la commune.

Recettes à l'exercice propre 2024 : 15.253.051,16 €

Prestations : 1.797.990,90 €

Transferts : 12.738.560,26 €

Dettes : 646.500,00 €

Dépenses à l'exercice propre 2024 : 15.184.077,4 €

Personnel : 6.051.843,11 €

Fonctionnement : 4.137.764,86 €

Transferts : 2.935.764,13 €

Dettes : 2.058.705,34 €

Soulignons donc, par rapport à 2023, une baisse de 5 % dans les dépenses de fonctionnement ainsi qu'une baisse de 5 % également de la charge des emprunts.

On peut aussi relever l'inscription au budget de pas moins de 450.000 € pour allouer des subsides directs aux associations et groupements qui dynamisent la Commune, de 75.000 € pour octroyer des chèques-repas au personnel de l'Administration et du CPAS, ainsi que de 50.000 € en guise de soutien aux clubs sportifs qui seront impactés par la fermeture du Centre sportif de Perwez durant sa rénovation.

Un petit coup de pouce financier qui permettra aux associations, aux clubs et au personnel de contribuer au bien-être collectif et à chacun de trouver la voie de l'épanouissement !

Budget extraordinaire : plus de 13,3 millions d'investissements

Le budget extraordinaire reprend les recettes et les dépenses plus exceptionnelles qui ont un impact durable sur le patrimoine de la commune.

A Perwez, le budget extraordinaire 2024 s'élève à plus de 13,3 millions d'euros d'investissements répartis dans près de 70 projets, tous secteurs confondus. Sur ce montant, 4.850.000 € proviennent de subsides.

Eau

- Honoraires pour aménagement d'une nouvelle station de captage et de distribution d'eau : 150.000 €.
- Remplacement des compteurs : 25.000 €.
- Remplacement de la conduite d'eau rue du Warichet : 150.000 €.
- Remplacement de la conduite d'eau avenue Wilmart : 200.000 €.

Enseignement

- Sécurisation des trottoirs près des écoles : 75.000 €.
- Placement du Wifi dans les écoles : 20.000 €
- Placement de tableaux interactifs supplémentaires : 25.000 €.
- Réfection de la cour de l'école de Malèves : 17.000 €.
- Placement d'une nouvelle chaudière au gaz à l'école d'Orbais : 120.000 €.
- Réfection des cours de l'école de Perwez : 360.000 €.
- Toilettes à l'école de Thorembais-Saint-Trond : 20.000 €.

Personnel

- Octroi de chèques-repas (4 €) : 75.000 €.
- Aménagement des clôtures au dépôt communal : 60.000 €.
- Aménagement des bureaux du service Population : 12.000 €

Travaux et sports

- Construction d'un nouveau Club des Jeunes à Thorembais-les-Béguines (PCDR) : 850.000 €.
- Amélioration du revêtement et des égouts de la rue de la Gobie : 1.750.000 €.
- Amélioration du revêtement et des égouts de la rue de la Laiterie : 320.000 €.
- Réfection du centre sportif : 3.250.000 € (travaux liés au bien-être des sportifs et aux économies d'énergie).
- Intervention sur les voiries et les trottoirs : 1.250.000 €.
- Réfection des ponts de Seumay et du Manoir : 200.000 €.
- Etude pour la réfection de l'égouttage et asphaltage des rues des Communes et du Ponceau : 350.000 €.
- Sécurisation de 3 traversées de voiries régionales : 800.000 €.

Finances

- Boni global : + de 3.000.000 €.
- Provisions : + de 1.000.000 €.
- Fonds de réserve extraordinaire au 1er janvier 2024 : 4.712.179 €.
- Fonds de réserve ordinaire : 1.150.000 €.
- Placements financiers des actifs : 200.000 € d'intérêts.

Pour mieux comprendre

Le budget communal reprend l'ensemble des dépenses et des recettes que la commune prévoit d'effectuer dans l'année à venir.

Il s'oppose en cela au compte qui reprend l'ensemble des dépenses et des recettes qui ont effectivement eu lieu au cours de l'année, une fois celle-ci écoulée.

Conclusion

Après des années de redressement financier et de gestion rigoureuse des finances publiques, la Commune de Perwez peut cette année encore se lancer dans une belle série de projets ambitieux, répartis sur l'ensemble du territoire, pour améliorer le cadre de vie de tous les Perwéziens.

Infos : Service Finances - Stéphanie DE WACHTER - Directrice financière - finances@perwez.be

Population - État civil

Ils sont nés récemment…

- Clémentine, née le 14 novembre, fille de Simon LIEGEOIS et de Pauline GOOSSENS de Thorembais-les-Béguines ;
- Nino, né le 15 novembre, fils de Jonathan USERSTAM et de Tiffany SOLA de Thorembais-Saint-Trond ;
- Rose, née le 16 novembre, fille de Romain VANHEESWIJCK et d'Olympe BARBIAUX de Thorembais-Saint-Trond ;
- Oscar, né le 20 novembre, fils d'Arnaud HALLEUX et d'Amélie BARBIER de Perwez ;
- Malone, né le 30 novembre, fils de Thibault CLAES et de Justine FLEMAL de Perwez ;
- Timéo, né le 11 décembre, fils de Corentin REMY et de Valérie SABBE de Thorembais-Saint-Trond ;
- Lison et Mathieu, nés le 28 décembre, enfants de Florian CARRE et de Florence DELVAUX de Thorembais-Saint-Trond.

Ils se sont dit « oui »

- le 27 janvier : Gilles PONCIN et Laurie MOMMENS de Thorembais-Saint-Trond.

Service Population - Etat civil : 081/649 252 - population@perwez.be

Aménagement du territoire

Urbanisme - Avis d'enquête publique

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de **suppression d'une parcelle communale et d'une partie du domaine public situées à l'avant du n°18b de la rue des Communes à Thorembais-Saint-Trond.**

Le projet présente la caractéristique d'enquête suivante : suppression du domaine public.
L'enquête publique est réalisée en vertu du Décret du 06 février 2014 relatif à la voirie communale.
Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal **du lundi 26 février au mercredi 27 mars 2024.**

Tout tiers intéressé peut exprimer ses observations et réclamations par télécopie, par courrier électronique ou par courrier normal aux adresses suivantes :

- Administration communale de PERWEZ, rue Emile de Brabant 2 à 1360 PERWEZ.
- A l'attention du service de l'Urbanisme
  - fax : 081/649 266 - téléphone : 081/649 260
  - courriel : *urbanisme@perwez.be*

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale – Service de l'Urbanisme : les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et les jeudis de 16h à 20h (uniquement sur rendez-vous pris au plus tard 24 heures à l'avance).
Pendant la durée de l'enquête, des explications techniques seront fournies et les réclamations et/ou observations orales peuvent être formulées.

La séance de **clôture de l'enquête publique** aura lieu le **mercredi 27 mars 2024 à 11h** à l'Administration communale, service Urbanisme.

Travaux

Avenue Wilmart : enfin la phase 2 !

Après de nombreux rappels insistants de la part de nos autorités auprès de la Région wallonne, une réunion de chantier a enfin permis de prévoir le début des travaux de la phase 2 au printemps !

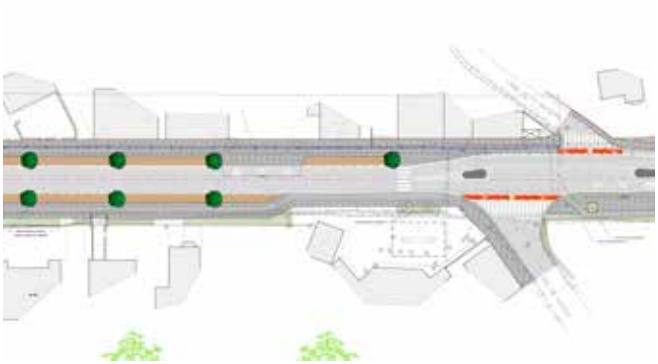

Cette phase 2 concerne le tronçon compris entre la Grand-Place et le carrefour avec la rue de Noville et la rue de la Bergerie. Il s'agira de moderniser le réseau d'eau et d'assurer une réfection complète de l'avenue Wilmart, avant de rénover les trottoirs, les pistes cyclables et les zones de stationnement de chaque côté de la voirie ainsi que de moderniser la Place du Petit Marché.

Le début des travaux ne nécessitera pas la mise en place d'une déviation. Des feux de signalisation régleront la mobilité dans la zone de travaux.

Les travaux sont envisagés par zone ou tronçon afin de limiter l'impact sur la circulation. Ils se poursuivront donc par la zone allant du carrefour avec la rue de la Bergerie au carrefour avec la rue du Warichet et enfin, de la rue du Warichet à la rue Saint-Roch. Cette dernière phase englobera une rénovation complète de la Place du Petit Marché pour optimiser la circulation des piétons, cyclistes, transports en commun et autres véhicules. Et ***in fine*, offrir à notre commune une entrée moderne, verdurisée et accueillante !**

En ce qui concerne le côté financier de ce chantier d'envergure qui s'élève à 3.506.000 €, la Région intervient à hauteur de 3.000.000 €. La part communale est donc de 506.000 € pour le réseau d'eau et l'embellissement de la Place du Petit Marché !

Cure de Malèves : un mix gagnant !

Un premier marché de services a débouché sur le choix du bureau DEFRENNE pour réaliser l'étude architecturale et tout le volet « préparation » relatif au réaménagement de la cure de Malèves. L'objectif de la rénovation est de pouvoir héberger à la cure de Malèves tant le desservant que l'Unité scoute Jean XXIII.

Après les diverses démolitions, les travaux prévus comprendront :

- la réfection de l'enveloppe extérieure,
- l'isolation et la réfection de la toiture,
- le remplacement des menuiseries intérieures et extérieures,
- la mise aux normes d'efficacité énergétique du bâtiment,
- les mises aux normes sanitaires, électriques et anti-incendie,
- les travaux de parachèvement,
- et enfin, l'aménagement des accès.

Afin de cerner les desiderata et les attentes des uns et des autres, une réunion de co-construction a eu lieu à la cure de Malèves le 6 février dernier.

Celle-ci a rassemblé le Bourgmestre, l'architecte, le responsable technique des travaux communaux, le président et un membre de la Fabrique d'église de Malèves, le Doyen et un représentant de l'Archevêché, ainsi qu'un représentant de l'Unité scoute Jean XXIII.

De quoi définir les grandes lignes directrices du projet et fournir les éléments nécessaires au bureau d'architecte !

Les travaux en eux-mêmes devraient démarrer en 2025 !

Toujours plus de projets pour les cyclistes

C'est dans le cadre du Plan d'Investissements Wallonie Cyclable que de nombreux aménagements cyclables ont vu le jour à Perwez ces derniers mois. Ils engendrent parfois des interrogations diverses : à quoi servent-ils ? à qui sont-ils destinés ? sont-ils réglementés et sources d'obligations ou d'interdictions ?

Voici les réponses à ces questions ! Et si cela n'est pas encore suffisamment clair, n'hésitez pas à contacter le service mobilité : *mobilite@perwez.be* ou 081/649 277.

Bande cyclable suggérée :

Elle peut être matérialisée de différentes manières : soit par une bande latérale unie de couleur ocre soit par une alternance de chevrons et de pictogrammes vélos marqués sur la chaussée.

Avenue des Tourterelles

Avenue Monseigneur Namêche

Ce n'est pas une piste cyclable, elle fait partie intégrante de la chaussée. Aucune règle de circulation n'y est associée ; les usagers motorisés peuvent rouler dessus et, bien que cela soit déconseillé, elle n'interdit pas le stationnement.

Cette solution a été mise en œuvre car la largeur de la chaussée ne permet pas de réaliser une piste cyclable marquée.

Dans un sens unique limité, la bande cyclable suggérée signale aux automobilistes la présence de cyclistes à contre sens.

Sens unique limité :

Le sens unique limité (SUL) permet aux cyclistes de circuler dans les deux sens de circulation tout en maintenant un sens unique pour les autres véhicules.

Avenue des Tourterelles

Rue de la station

La mise en place de cette signalisation offre aux cyclistes la possibilité d'éviter des détours pénalisants.

En l'absence du panneau sous le signal , les cyclistes doivent respecter l'interdiction de circuler comme les autres conducteurs.

Zone cyclable :

Dans une zone cyclable, le cycliste peut utiliser toute la largeur de la chaussée si celle-ci est à sens unique, et la moitié de cette largeur dans son sens de circulation lorsque la chaussée est à double sens.

Les autres conducteurs ne peuvent pas dépasser les cyclistes.

La vitesse y est limitée à 30 km/h.

Rue E. de Brabant

Traversée cyclable :

Carrefour entre la chaussée de Wavre et la rue des Marronniers

Les passages que les cyclistes doivent utiliser pour traverser la chaussée sont délimités par des lignes constituées de carrés ou parallélogrammes de couleur blanche.

Les cyclistes ne sont pas prioritaires pour entamer leur traversée, ce qui différencie les traversées cyclables des passages pour piétons.

Cependant, les conducteurs ne peuvent pas mettre en danger ou gêner les cyclistes lorsque ceux-ci sont engagés et achèvent la traversée de la chaussée.

Zones de stationnement sécurisé constituées d'abris en grande partie couverts et munis d'arceaux individuels en U inversé ancrés dans une dalle de béton :

- Bibliothèque "Le Grimoire d'Eole" à Perwez;
- Centre administratif du CPAS et de la Police, rue des Marronniers 4 à Perwez;
- Centre sportif à Perwez;
- Salle multisports à Thorembais-les-Béguines;
- Zone commerciale à Thorembais-Saint-Trond;
- Le Foyer, centre culturel à Perwez;
- Résidence Trémouroux à Perwez;
- Salles "Le Kibboutz" à Orbais, "L'Oasis" à Thorembais-Saint-Trond, "Perwex" et "La Posterie" à Perwez;
- Place de la Gare à Perwez;
- Place de Malèves à Malèves-Sainte-Marie-Wastines;
- Place Roi Baudouin à Orbais;
- Agora Space, rue Trémouroux à Orbais et rue du Blanc Bois à Perwez;
- Plaine de jeux, rue du Pré aux Joncs à Perwez;
- SCAJ - Maison de la Jeunesse à Perwez;
- Parking de covoiturage à Thorembais-Saint-Trond.

Travaux en cours Place de la Gare

Kits de réparation et de gonflage

Dans chaque village et dans Perwez centre à côté du RAVeL, les cyclistes trouveront un kit de réparation et de gonflage mis à leur libre disposition à côté de certaines zones de stationnement :

- Place de la Gare (Perwez centre);
- Place de Malèves;
- Place Roi Baudouin à Orbais;
- Parking de covoiturage, chaussée de Charleroi à Thorembais-Saint-Trond.

Goulotte entre la rue de la Frête et le RAVeL

Cette goulotte est destinée à raccourcir le temps de trajet et faciliter la montée sur le RAVeL pour les cyclistes venant du centre de Perwez.

Contact : service Mobilité - 081/649 277 - mobilite@perwez.be

On se sporte bien à Perwez …

Que vous préfériez les sports individuels ou les sports d'équipe, l'étirement en douceur ou la décharge d'adrénaline, Perwez vous offre mille et une possibilités de rester en mouvement.

La commune met à la disposition des clubs et des citoyens de **nombreuses infrastructures sportives** afin qu'ils puissent exercer les plus diverses disciplines dans les meilleures conditions : centre sportif à Perwez, terrain de hockey à Orbais et hall sportif à Thorembais-les-Béguines pour le tennis de table. Chaque village (sauf Malèves) possède en outre un agora-space (plaine de jeux) pour des rencontres conviviales multi-sports.

A lui seul, le centre sportif de Perwez rassemble une grande salle omnisports composée de 3 plateaux, des salles de cours collectifs, un terrain de football en herbe, un terrain synthétique, un terrain de beach soccer, deux terrains de beach volley, une piste d'athlétisme à 6 couloirs ainsi que trois terrains de tennis couverts.

Près de 4000 personnes fréquentent chaque semaine ses infrastructures : les écoles viennent y dispenser leurs cours d'éducation physique, les clubs y proposent un panel d'activités sportives très diversifié et certains utilisateurs y pratiquent leur discipline favorite de manière individuelle.

C'est ainsi que **28 clubs fréquentent à ce jour les infrastructures sportives** de Perwez, Thorembais-les-Béguines et Orbais. Retrouvons-en la liste ci-dessous :

Sports collectifs	**Sports de combat**	**Sports de raquette**
Handball Club Perwez	Aïkido Club Perwez	Club de tennis de table Perwez
Jaguar Hockey Club Perwez	Escrime "Les 3 armes"	Pickleball Team
Royal Football Club Perwez	Hakmi Academy	Quality Tennis Developpement
Volley Club Eagles	Judo Club Thorembais	Tennis Club Perwez
Volley Club Perwez	Krav Maga KMG	**Sports athlétiques**
Sports artistiques et gymniques	Ju-jutsu "Seishin Kyoiku"	Club sportif de la Dyle (athlétisme)
Club de danse Phénoména Academy	Taekwon-Do Club Perwez	La Foulée perwézienne (jogging)
Club de danse Entr'Artist	**Multisports**	**Autres**
Enéo Sport Perwez	Anim'Sport	Aéromodélisme
Popeye Fitness Club	Les Copains du Sport	
Respiration Relaxation Club	Promosport	
Gymnastique sportive (CFS)		

A cela s'ajoutent les salles de fitness privées comme Executive fitness ou Pazapa (avec espace wellness), ou encore des cours plus spécifiques au centre Haptis ou chez Aquaplouf. Sans oublier les cercles équestres, le club de cyclisme de Perwez…
Toutes les coordonnées des responsables de disciplines sont publiées par sport sur le site *www.perwez.be/loisirs/sports/clubs-sportifs.*

2023 : une année à podium pour Perwez

Le Royal Football Club Perwez a continué sa fulgurante progression : après être monté en 21-22 en Provincial 1, il se propulse au niveau national D3 lors de la saison 22-23.

Bravo !

Le Volley Club Perwez est de son côté monté en Provincial 1 pour les dames, a aligné 9 équipes en championnat et compte plus de 120 membres inscrits. Un chiffre en croissance constante !

Le Volley Club Eagles joue l'égalité des sexes avec une montée en Promotion pour les hommes et une montée en P2 pour les dames. Son nombre d'affiliés est également en hausse, ce qui augure de potentielles nouvelles victoires !

Le club d'athlétisme CS Dyle a multiplié les trophées avec 28 athlètes et 4 équipes de relais médaillés sur les podiums des championnats francophones et championnats de Belgique. 37 athlètes ont carrément battu un ou plusieurs records de club ! Celui-ci compte 663 inscrits pour cette saison 23-24. A noter dernièrement, la performance de Pauline DETOURNAY, championne de Belgique sur 1500 mètres chez les cadettes.

Le club de tennis de table de Perwez s'est aussi bien illustré en interclubs. Les amateurs de la petite raquette sont aussi toujours plus nombreux à s'entraîner dans le hall sportif de Thorembais-les-Béguines : 116 affiliations en 2024 !

Le club d'escrime « Les 3 armes » s'entraîne aussi à Thorembais-les-Béguines, et avec succès, car il a décroché 11 titres (sur 20) dans les championnats provinciaux et plusieurs médailles aux différents championnats de Belgique, sans parler des championnats d'Europe et du monde. De jolis coups de fleurets !

Le Tennis club de Perwez compte 280 membres. Les interclubs sont un moment très apprécié où les moins de 15 ans, en équipe ou en individuel, ont déjà obtenu une 2e place sur le podium.

Le Club de handball séduit de plus en plus de joueurs. Il entame sa 10e saison et est actuellement 2e du classement au championnat de Promotion Brabant-Hainaut.

Le Jaguar Hockey club de Perwez connaît un véritable engouement suite aux performances des Red Lions et Red Panthers. Ravis de pouvoir jouer sur un très agréable terrain à Orbais, les Jaguars sont de plus en plus acharnés et nombreux.

Merci à tous les joueurs, les coachs, les présidents de club, les secrétaires pour ces beaux résultats ! Vous êtes fooormidables !

Des nouveautés ? Des changements survenus dans vos clubs ? N'hésitez pas à transmettre vos infos à *communication@perwez.be* afin que nous puissions actualiser le site internet de la commune *www.perwez.be/loisirs/sports/clubs-sportifs*.

Pour vous permettre de venir en vélo faire du sport, la Commune installe des abris vélo à proximité des infrastructures sportives *(voir page 11)*

Environnement

Nouvelle fréquence de collecte des déchets !

Nous vous l'avions annoncé dans le précédent Perwez Infos, **in Bw va changer le jour et la fréquence des collectes des déchets ménagers à partir du 1er mars 2024.**

Ainsi, les déchets ménagers résiduels (conteneur à puce noir) et déchets organiques (conteneur vert) seront collectés toutes les 2 semaines, **un jeudi sur 2 et cela en fonction d'une zone bien définie.**

Vous recevrez très prochainement dans votre boîte aux lettres un flyer qui vous indiquera précisément dans quelle zone se situe votre domicile et donc si les conteneurs verts et noirs sont relevés le jeudi des semaines paires OU impaires.

En résumé

Suite à ce changement, si vous deviez adapter la contenance de vos conteneurs (40L, 140L ou 240L), vous pouvez le faire gratuitement du **1er mai au 31 août 2024** !

Comment ? En complétant le formulaire disponible sur le site *https://inbw.monconteneur.be/download*

Vous pourriez avoir besoin d'évacuer vos déchets plus fréquemment : langes, fêtes, vacances… La Commune a dès lors décidé d'offrir un service complémentaire aux collectes à domicile en permettant à tous les citoyens d'acquérir un badge donnant accès à des conteneurs enterrés dans lesquels ils pourront déposer leurs déchets résiduels et organiques à tout moment. Plus d'infos dans le prochain bulletin d'info.

Vos déchets n'ont pas été collectés ? Contactez le numéro gratuit 0800/49 057 ou envoyez un mail à *valmat@inbw.be*

Service gratuit de broyage à domicile

Lancé en 2022, le service Broyage à domicile connait un succès croissant : plus de 5O interventions ou familles aidées cet automne ! Aussi pour bien ancrer ce service récurrent dans les agendas et se souvenir facilement des dates de passage des ouvriers communaux, les périodes ont été fixées de manière définitive : **3e semaine de mars et de novembre**. Petit conseil : vous pouvez d'ores et déjà les transcrire sur votre calendrier des collectes.

En mars 2024, le passage de la broyeuse aura donc lieu du **18 au 22 mars**.

Comment réserver ? La réservation peut se faire par téléphone (081/649 264) ou par mail (*travaux@perwez.be*) en indiquant Nom, prénom, adresse complète et numéro de téléphone. Vous serez averti par mail ou téléphone de la date du passage dans votre rue.

En pratique ? Sur réservation uniquement, les ouvriers communaux se déplacent **gratuitement** à domicile pour broyer les tailles et branchages. Le broyat obtenu est laissé sur place afin d'être valorisé, soit en paillage au pied des arbustes ou au potager, soit en compostage, mêlé aux tontes d'herbes et autres déchets organiques.

Instructions pratiques :

- Les branches doivent avoir une section ou un diamètre inférieur à 8 cm.
- Elles doivent être rangées toutes dans le même sens.
- Elles ne doivent pas dépasser un volume de 5 m³.
- Elles doivent être stockées en petits tas facilement accessibles de la voirie.

Ce nouveau service mis en place par la commune de Perwez contribue à l'amélioration de la gestion des déchets, tout en limitant les déplacements vers le recyparc et en aidant bon nombre de particuliers qui ne possèdent ni remorque ni broyeur.

Jeunesse

Coin des seniors

Le Pays de Herve et ses saveurs

C'est d'actualité, consommons wallon ! Les Seniors Consultants de Perwez proposent **une excursion découverte et dégustation des produits du terroir du Pays de Herve**, aux aînés de l'entité (à partir de 60 ans).

Quand ? le 16 avril 2024

Départ : 7h45 du parking du centre sportif de Perwez (niveau arrêt de bus)

Retour : prévu au même endroit vers 19h.

- Accueil à la Maison du Tourisme de Herve. Un petit voyage virtuel nous y fera découvrir les superbes paysages de ce pays. Ensuite, accompagnés d'un guide local, nous découvrirons la fabrication du fameux fromage de Herve à la fromagerie du Vieux Moulin.
- Après un repas 3 services, nous reprendrons le car pour nous rendre à la siroperie artisanale d'Aubel où la famille Nyssen perpétue la recette ancestrale du sirop à base de poires et de pommes.
- Nous terminerons notre journée par la visite de la brasserie du Val Dieu.

Prix : 60 € (comprend le voyage en car, le guide local, les 3 visites avec leurs dégustations, le repas 3 services (hors boissons). Ce voyage ne pourra être organisé qu'avec un minimum de 20 participants et un maximum de 50.

Inscriptions pour le 26 mars 2024 au plus tard auprès de Jacqueline GOFFINET (0476/788 387). Montant de 60 € à verser sur le compte des Seniors Consultants BE62 0689 3266 8161 afin d'officialiser l'inscription.

Un radis pour la cuisine de la Résidence Trémouroux !

Il est loin le temps où la nourriture en maison de repos était catastrophique… À Perwez, la cuisine de la Résidence Trémouroux joue le rôle de cuisine centrale ! Chaque jour, un grand nombre de repas est réalisé à destination des résidents de la maison de repos, des différentes écoles de Perwez, mais aussi des bénéficiaires de repas à domicile de Perwez.

Pour cela, le CPAS collabore avec le prestataire Sodexo dans le cadre d'un marché public et du « Green Deal Cantines Durables » qui a pour but d'encourager les cantines dans une transition vers un système alimentaire durable. Le Label Cantines Durables a été développé en 2019 et lancé en 2020 : il constitue l'outil de reconnaissance officielle des efforts réalisés par les cantines signataires du Green Deal qui le souhaitent en matière d'offre alimentaire durable.

Le label comprend trois niveaux successifs auxquels correspond un nombre croissant de critères à respecter : certains imposés, d'autres au choix parmi une liste définie. La crédibilité du label est garantie grâce à une vérification de conformité réalisée par un organisme indépendant.

C'est justement dans ce cadre que nous avons eu **l'honneur, le 12 janvier dernier, d'accueillir Madame Céline TELLIER**, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-Être animal.

Cette dernière en a profité pour visiter les locaux et **remettre, au nom du Gouvernement wallon, la labellisation décernée à la cuisine de la Résidence**. Elle reçoit un radis, pour récompenser les efforts fournis à l'échelle locale ! Profitons de l'occasion pour remercier celles et ceux qui œuvrent chaque jour à la réalisation de ce beau projet !

ATTENTION

Si vous rencontrez une situation financière difficile, de par la crise énergétique actuelle ou non, n'hésitez pas à prendre contact avec le CPAS de Perwez au 081/656 225 qui pourra vous aider à trouver des solutions.

Vie politique

Conseil du 12 décembre 2023

Traditionnellement, le dernier conseil communal de l'année présente le rapport annuel des différentes actions menées par les services communaux durant l'année écoulée, ainsi que le budget prévisionnel pour 2024.

Ainsi après avoir voté le status quo pour l'impôt des personnes physiques et le précompte immobilier, Etienne RIGO, l'échevin des Finances, a présenté un budget pour 2024 particulièrement ambitieux. Grâce à une gestion rigoureuse, plus de 13,3 millions d'euros pourront être investis dans une septantaine de projets, tous secteurs confondus.

Pour financer ces projets, la majorité peut s'appuyer sur une réserve de plus de 10 millions d'euros (voir pp. 5-6-7). Bref, les finances de Perwez permettent d'envisager l'avenir sereinement !

Dans la foulée, le Conseil a approuvé les subventions directes et indirectes accordées aux clubs sportifs et aux nombreuses associations qui traduisent le dynamisme de notre commune. Plus de 450.000 € sont réservés pour eux !

Enfin, le Conseil a fixé un règlement d'octroi de titres-repas pour le personnel de l'Administration et du CPAS : un chèque de 4 € moyennant une participation de l'agent de 1,09 €, soit un investissement communal d'environ 75.000 € pour 2024.

Afin de renforcer les infrastructures sportives, le Conseil a approuvé la constitution d'un comité des utilisateurs dans le cadre du projet d'implantation d'un skatepark.

Conseil du 24 janvier 2024

Une grosse partie de la séance du Conseil fut consacrée aux **discussions autour du Schéma d'Orientation Local de Thorembais-Saint-Trond**, avec un retour sur l'enquête publique. Après la réunion de présentation organisée à la salle Perwex en novembre, l'enquête publique a donné lieu à 426 courriers, quasi tous favorables au SOL mais sous certaines conditions, dont 3 majeures ont pu être rencontrées :

- « SOL du centre de Thorembais-Saint-Trond » devient « SOL de Thorembais-Saint-Trond Village »,
- le terme îlot dans le calcul de densité est remplacé par « parcelle demandée » (10 à 15 logements max. pour chaque demande de permis),
- la zone d'intérêt biologique entre la rue des Saules et la rue de la Chapelle a été agrandie.

Initié en 2019, ce projet de SOL, qui permet de cadrer l'urbanisation du village, a été adopté ce 24 janvier 2024, majorité contre opposition.

Une autre partie de la séance a porté sur le vote des **taxes et redevances** relatives aux déchets ménagers (redevance sur les sacs poubelles dérogatoires, taxe sur l'utilisation des conteneurs enterrés ainsi que sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers) et sur la présentation du **budget 2024 du CPAS.**

Enfin, du côté des **travaux**, le Conseil a validé une augmentation du montant du marché (+ 850.000 €) pour la rénovation énergétique du centre sportif et fixé les conditions pour la rénovation de 2 ponts : Pont du Manoir sur l'Orbais et Pont de la rue de Seumay qui enjambe la Gette, les 2 pour un budget estimatif de 250.000 €.

Tribune libre

Une commune rurale où chacun consomme local

Ces dernières semaines, les agriculteurs ont mené plusieurs actions pour exprimer leurs difficultés. Ils revendiquent notamment une réciprocité des normes dans les traités commerciaux. Les manifestations aux quatre coins du pays ont été accompagnées d'une vague de soutien de la population.

Perwez est une commune rurale dont plus de 80% de sa superficie est consacrée à l'agriculture. **Magasins à la ferme, marchés hebdomadaires, coopératives, ... Notre commune regorge de richesses, que ce soit par ses producteurs locaux ou par le savoir-faire de ses artisans.** Ils participent à la convivialité et à la création de liens sociaux au sein de nos villages.

Depuis toujours, le groupe Ensemble a mis la ruralité au cœur de son projet politique. Plusieurs actions en témoignent :

· L'Agence de Développement Local présente régulièrement les profils des acteurs locaux sur les réseaux sociaux. Elle travaille actuellement sur la création d'une coopérative vinicole. La mise en place d'un distributeur de produits locaux dans le centre de Perwez est également un projet qui permettrait d'offrir des produits qualitatifs en circuit court de manière libre et constante. Enfin, l'ancienne gare de Perwez pourrait accueillir une boutique de produits locaux au rez-de-chaussée.
· En 2022, nous avons créé une charte de la ruralité afin de faire cohabiter au mieux les nouveaux Perwéziens avec leur environnement rural.
· Depuis 2019, les élèves des écoles communales reçoivent plusieurs fois par an une collation saine, locale et de saison.
· Dernièrement, la Résidence Trémouroux a reçu un radis, premier niveau du label "Cantines durables" pour la qualité de l'alimentation servie aux aînés et aux élèves des écoles communales.

Mais aussi, des sachets de Saint-Nicolas pour les élèves qui, depuis 4 ans, sont composés de produits locaux et sains. Enfin, nous collaborons avec les producteurs et artisans locaux lors des festivités communales.

Ensemble, soyons des consom'acteurs !

Jordan GODFRIAUX, Bourgmestre
Aurélie FLABAT, Echevine

Le SOL de Thorembais ou la « démocratie du cause toujours » dans toute sa splendeur !

C'est une mobilisation citoyenne sans précédent qui a rythmé la vie thorembaisienne ces dernières années. Et pour cause : l'enjeu n'est autre que la définition du cadre de vie des villageois… et de leurs enfants.

Le 16 novembre 2023, après 4 ans d'insistance, les Thorembaisiens, ont enfin pu assister à un exposé *ex cathedra* des orientations du Schéma d'Orientation Local (SOL) pour le village. Et cela, en l'absence des bureaux d'études ayant élaboré respectivement le SOL et le rapport des incidences environnementales (RIE). Absence d'autant plus regrettable que nombreuses étaient les questions des villageois à propos de l'impact du SOL sur la mobilité, la gestion des eaux et le cadre de vie en général. En fait, aucun élément du RIE n'a été exposé, seulement une allusion à la table des matières.

Malgré tout, les habitants ont poursuivi leur démarche constructive en se mobilisant dans le cadre formel de l'enquête publique : pas moins de 400 réactions étayées et rassembleuses. Seule la forme de l'avis se distinguait entre « favorable sous condition » et « Non, pas en l'état du SOL ! ». La perche était ainsi tendue au Collège pour que puissent être intégrées les nécessaires modifications et aboutir à un SOL réellement consensuel.

C'est donc avec une réelle stupeur que les Conseillers ont pris connaissance ce 24 janvier de la nouvelle mouture du SOL sensée intégrer les retours des habitants consultés, mais qui disait : «Considérant que quelques modifications mineures ont été apportées au projet de SOL afin de répondre aux remarques de l'enquête publique et aux consultations » et « Considérant que le dernier comité de suivi du 04 janvier 2024 a validé la procédure en cours et a conclu que les remarques reçues durant l'enquête publique et les consultations extérieures ne sont pas de nature à modifier de manière conséquente le projet de SOL et qu'il n'était pas nécessaire de le resoumettre à enquête publique ». D'emblée, la messe était dite : cause toujours !

André ANTOINE, Conseiller communal
Jean-Marc ALDRIC, Conseiller communal

Culture

Spectacle de danse - "Brûler Danser"
Samedi 2 mars - 20h - Centre culturel "Le Foyer"

A partir 14 ans. "Brûler-Danser" est destiné aux amoureux.ses de poésie, de musique électronique et de performances. Le personnage de Remontada avec Lisette et Cloé sondent le temps post-confinement, le choc post-traumatique et notre besoin de résilience. Elles créent une proposition pulsée, offrant un voyage au pays de la nuit et un espoir de respirer autrement.

FESTICARNAVAL - Spectacles et stage
Du 5 au 7 mars - Centre culturel "Le Foyer"
Spectacles et ateliers, une ambiance conviviale et festive… le Festicarnaval revient pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Théâtre - "Kill Fiction" de David NOBREGA
Samedi 9 mars - 20h - Centre culturel "Le Foyer"

Un hangar perdu quelque part entre Bruxelles et le Bronx, 6 gangsters, 1 taupe. À partir de là, tout part en couille. Welcome dans cette comédie qui parodie le cinéma de genre américain en le tournant en dérision.

Apéro-Débat

- **"Le premier qui dit la vérité, il doit être exécuté." (G. Béart)**
  Mardi 19 mars - 20h - Centre culturel "Le Foyer" « Qui suis-je ? Je me suis battu pour la liberté et j'ai été privé de toute liberté. Je me suis battu pour la liberté d'expression et on m'a refusé toute expression. Je me suis battu pour la vérité et je suis devenu l'objet de mille mensonges » Julien ASSENGE, avril 2019 – Ce 21 mars 2024, cela fera 4293 jours que Julien ASSENGE est privé de liberté. Débat animé par Anne THONON - Journaliste.

- **Reconnaissance faciale et respect des droits humains, tout un défi !**
  Mardi 16 avril - 20h - Centre culturel "Le Foyer" La reconnaissance faciale est principalement utilisée par les forces de police à des fins de surveillance et de sécurité publique. Ce dispositif n'a-t-il pas des effets néfastes en matière de respect des droits fonda- mentaux ? Est-ce que la répression n'est pas une conséquence perverse de son utilisation ? N'est-il pas temps que nous toutes et tous, citoyen·nes puissions débattre afin d'établir une législation protectrice ? Débat animé par Rémy FARGE et Emmanuelle HARDY, LDH.

Théâtre - "Wireless people"
Vendredi 29 mars - 20h - Centre culturel "Le Foyer"

Dès 12 ans. Un portrait actuel des réseaux sociaux et de leurs paradoxes. "Wireless people" est une "collaboration itinérante" entre le Vilar et 13 lieux de cultures et Centres culturels du Brabant wallon. Une actrice, une compositrice et leurs poèmes-partitions nous emmènent pour une traversée éclair, rythmique et ludique de situations et sensations vécues sur les réseaux sociaux en version IRL (in real life).

Théâtre - "Dans l'ombre de Gil Jourdan" de Maurice TILLIEUX
Vendredi 12 avril - 20h - Centre culturel "Le Foyer"

Par excellence, la BD est une forme d'art incluant une pincée de surréalisme à la belge et dont les dessinateurs comme HERGE ou André FRANQUIN sont connus du grand public et même de celui qui ignore presque tout du 9ème Art. Une histoire sur les choix que la vie vous pose, sur les libertés, personnelles et artistiques, les conséquences et le prix du succès.

One Woman Show - Sarah GROSJEAN - "Glam, lose & Gaspacho"
Samedi 20 avril - 20h - Centre culturel "Le Foyer"

"Bonjour. Ça va ? La famille ça va ?" Un "seule en scène" "Glam, lose & Gaspacho", que Sarah GROSJEAN aurait très bien pu aussi appeler "Paillettes, échec et Paella".

Plateau d'humoristes - "What The Fun Lab"
Jeudi 25 avril - 20h - Centre culturel "Le Foyer"

Simon LEPERS vous invite à assister à une soirée "Plateau d'humoristes" pendant laquelle vous découvrirez plusieurs talents de la jeune scène de l'humour belge qui se succéderont pour vous faire rire. Un spectacle multiple, aux univers variés et riches en découvertes où se croisent professionnels de l'humour et stars en devenir. Le "What The Fun", c'est la plateforme du Stand Up Comedy en Belgique.

Ateliers Déclic :

- **Osons ensemble l'osier !**
  Samedi 9 mars à 10h - Centre culturel "Le Foyer"
  Un atelier d'architecture végétale pour mettre à l'honneur le saule. Proposé par Les Vanneries de l'Orme.

- **Faites votre éponge écologique durable (Tawashi)**
  Samedi 9 avril à 10h - Centre culturel "Le Foyer"
  Cet atelier vous propose de fabriquer un tawashi, une brosse à récurer pour le nettoyage humide, d'un style populaire au Japon. Animé par NADIRA.

Infos & réservations :
www.foyerperwez.be - 081/234 555

C'était au temps

La rue du Manoir à Wastines est composée de deux parties bien différentes : une sinueuse, descendant le coteau depuis la rue d'Opprebais jusqu'au pont sur l'Orbais et une seconde, perpendiculaire à la première, en paysage plus ouvert, bâtie uniquement du côté droit à l'exception d'une ferme ancienne.

Jusqu'à la fusion des communes en 1977, cette voirie portait le nom de rue de l'Intérieur.

Comme la nouvelle autorité a décidé de conserver cette dénomination pour la rue homonyme de Thorembais-Saint-Trond, elle a proposé, pour Wastines, l'appellation actuelle en motivant son choix de la façon suivante : anciennement à cet endroit était bâti un manoir, actuellement transformé en ferme, conservant toutefois quelques aspects d'antan.

La ferme en question, c'est la principale bâtisse de la rue, admirablement rénovée en 2020-2021. La motivation est assez étonnante puisque, historiquement, c'est plutôt l'inverse : c'était au départ une cense, soit une ferme, la cense Delpierre, déjà au début du 17e siècle qui a été transformée en manoir, une résidence de notables, comme mentionné sur un plan de la famille Gomand dressé à la fin du 19e siècle.

Le choix du nouvel odonyme a renforcé l'identité de la propriété comme étant un manoir, même s'il n'est pas doté d'une ou de plusieurs tours.

Pour le Cercle historique, Gautier MANIQUET

Agenda +

Le Grimoire d'Eole

Bibliothèque - Ludothèque Perwez

Mars 24

Ve 01/03 - 9h30-13h
Escape game
"Mémoires de la forêt"

Sa 02/03 - 10h30
Racontines

Du 5 au 7/03
Animations dans le cadre du Festicarnaval au centre culturel de Perwez

Ve 08/03 - 9h30-13h
Escape game
"Mémoires de la forêt"

Sa 09/03 - 9h15-12h45
Atelier Fresque du climat

Ma 12/03- 18h
Rencontre coups de coeur

Ve 15/03 - 9h30
Contabébés

Me 20/03 - 14h-16h
Atelier papier
"Les nuits d'encre"

Sa 23/03 - 14h-16h
Atelier d'écriture
avec Osez'Art

Avril 24

Fermeture le jeudi 04/04

Sa 06/04 - 10h30
Racontines
avec SolenScène

Ma 09/04 - 18h
Rencontre coups de coeur

Ve 19/04 - 9h30
Contabébés

Ve 19/04 - 20h
Soirée jeux de société

Di 21/04
Journée des familles

0471/36.75.76
bibliotheque@perwez.be
grimoiredeole.be

Dons de sang

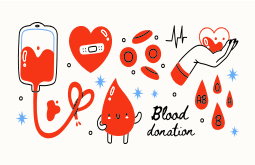

Les **18, 19 et 20 mars de 16h à 20h**
Salle "La Posterie", avenue Wilmart 26.

Sans rendez-vous !

Infos : www.donneurdesang.be

Repair Café

Les lundis 11 mars et 8 avril de 19h30 à 21h - Rue E. de Brabant 43.

Conférence Cécipho Evasion : Pérou - Soleil Inca

Vendredi 22 mars - Centre culturel

Le pays mythique du Pérou apparait serti entre l'Equateur et la Bolivie, à l'ouest de l'hémisphère sud du continent américain. Trois régions lui confèrent une physionomie particulière : sa frange côtière étale des paysages de déserts et de vallées fertiles, le bassin amazonien couvert de forêts tropicales. Il représente les 2/3 du pays, et enfin la majestueuse Cordillère des Andes surplombant ce magnifique ensemble. Berceau de civilisations légendaires, le Pérou recèle de nombreux sites témoins de son passé fastueux. En partant de Lima, la capitale du pays, nous allons découvrir la cité coloniale d'Arequipa, le canyon de Colca, le lac Titicaca, la cité Inca de Cuzco ainsi que le site incontournable du Machu Picchu. Un voyage dans le temps. Un film de Georges PIAIA.

Prix par séance : 8 € - Abonnement : 25 €

Infos et réservations : 0468/371 539 - rosemariemercier2@gmail.com - www.cecipho.be

Conférence du GAP

Vendredi 15 mars 2024 à 20h15 : Valduc-Thor : aventure d'une brasserie locale.
La bière, c'est de l'amitié liquide. Conférence de Antoine Limbourg, fondateur de la brasserie Valduc.
La conférence sera suivie de questions-réponses et discussions informelles avec l'orateur.
Entrée gratuite mais inscription souhaitée.
Salle «L'Oasis» (derrière l'église de Thorembais-Saint-Trond, chaussée de Wavre 212).

Infos et réservations : M. VANKOEKELBERG - 0479/309 417 ou 010/889 141 - mauricevkg@gmail.com
http://gap.thorembais.com/

Séances de hatha yoga

Tous les jeudis, en période scolaire, de 20h30 à 21h30 à Orbais

Catherine Dardenne partage sa vision du yoga, et nous guide dans une pratique tout en douceur, les jeudis soirs dans la salle Le Kibboutz, à Orbais (rue chapelle à la barre, n°2). Prenez une soirée pour vous, et venez découvrir cette discipline bénéfique pour votre corps et votre esprit !
12€ la séance, à payer pour le trimestre en cours. Prévoir un tapis épais, et une petite couverture pour la relaxation en fin de séance. Un bolster de yoga et une brique ne sont pas obligatoires, mais régulièrement utilisés.

N'hésitez pas à venir tester une séance !

Infos et inscription : catherine@pazapa.be - 0473/954 002

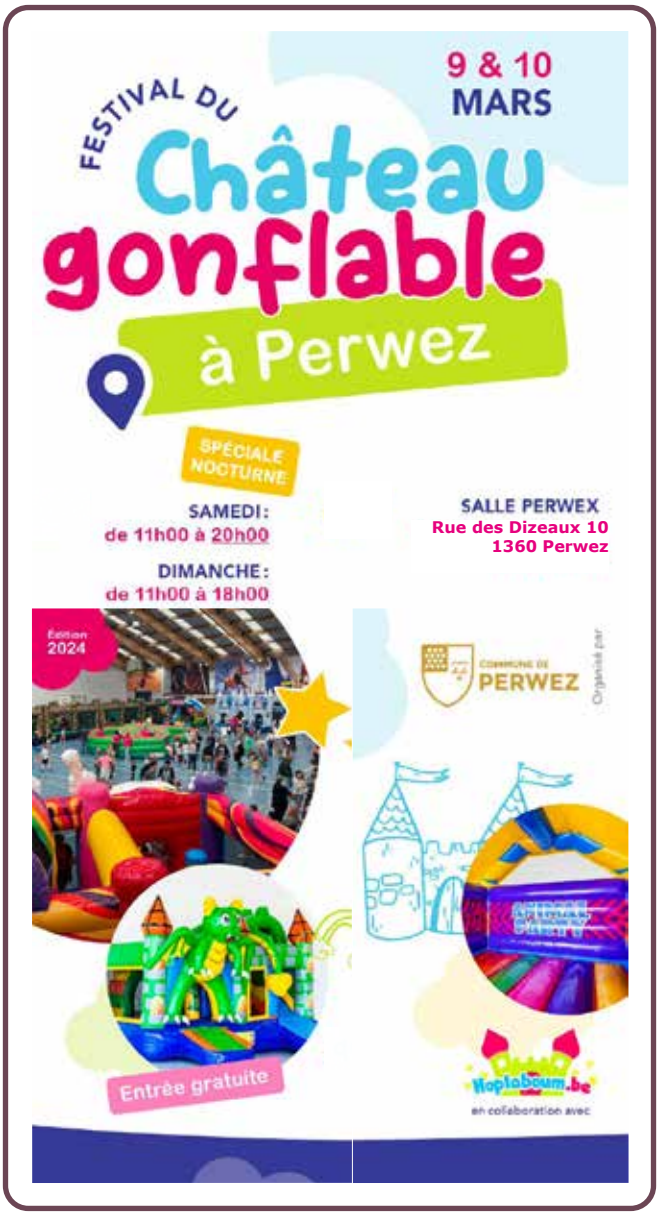

Éditeur responsable : Le Collège communal - rue Émile de Brabant 2 - 1360 Perwez
Rédaction : Isabelle MASSON
Pré-presse : Nathalie JAUQUET-MICHIELSENS
Crédits photos : J.LUYCKX, Hoplaboum, centre culturel, Canal Zoom, asbl COALA, I. MASSON, CPAS de Perwez

Les articles, photos, agenda, pour la prochaine édition sont à remettre pour le **4 juin** au plus tard à communication@perwez.be.
Infos au 081/649 256.

Journée des Familles

Perwez en folie !

Dimanche 21 avril 2024 de 10h à 15h

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DES ACTIVITÉS **SPORTIVES, CULTURELLES** ET **RÉCRÉATIVES** PROPOSÉES PAR NOS ASSOCIATIONS ET CLUBS

Départ du Centre Sportif de Perwez
vers la Bibliothèque et le Foyer Culturel

Accès gratuit – Petite restauration – Spectacle musical
Réservation obligatoire

INFOS : www.perwez.be - lajourneedesfamillesperwez@gmail.com

Accueil Temps Libre : Vinciane CHARLET - 0470 51 11 12
Service des Sports : Mathieu LEGROS - 0473 84 46 13

COMMUNE DE PERWEZ